



N° 16 – JUILLET 2016

INFORMATIONS STATISTIQUES

LA PLACE DU DOMAINE DE LA SANTÉ DANS L'ÉCONOMIE DU CANTON DE GENÈVE

En 2013, 33 045 emplois exprimés en équivalent plein temps (EPT) sont recensés dans le domaine de la santé à Genève (Suisse : 516 600 EPT). Les cantons de Zurich, Berne, Vaud, Bâle-Ville et Argovie devancent Genève. A l'exception d'Argovie, ces cantons abritent tous un hôpital universitaire.

Du fait de la richesse du tissu économique genevois, le domaine de la santé ne représente que 11 % des 303 700 EPT recensés dans le canton, une proportion inférieure à la moyenne suisse (13%). Elle culmine à 25% à Bâle-Ville, en raison de l'importance de son industrie pharmaceutique.

Emplois en équivalent plein temps (EPT) dans le domaine de la santé, selon l'activité économique, en 2013

Chiffres annuels	Canton de Genève	
	EPT	Répartition, en %
Secteur intra-muros	16 566	50,1
Secteur ambulatoire	7 925	24,0
Services pour la santé humaine	1 335	4,0
Industrie	876	2,7
Commerce de gros	704	2,1
Commerce de détail	1 685	5,1
Assurances sociales	220	0,7
Organisations pour la santé	3 735	11,3
Total	33 045	100,0

Source : OFS / OCSTAT - Statistique structurelle des entreprises

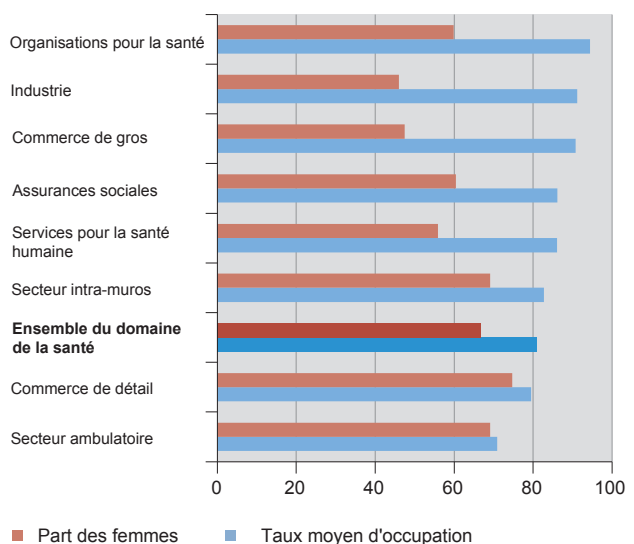
A Genève, le domaine de la santé est malgré tout l'une des principales branches d'activité. Seulement précédé par le commerce (de gros et de détail), qui représente 13% des EPT du canton, il devance les activités financières et d'assurance (9%).

Entre 2005 et 2013, le nombre d'emplois du domaine de la santé progresse d'environ 24%, un rythme semblable à celui de l'économie genevoise dans son ensemble.

Part des EPT occupés par les femmes et taux moyen d'occupation, dans le domaine de la santé, selon l'activité économique, en 2013

Chiffres annuels, en %

Canton de Genève



Source : OFS / OCSTAT - Statistique structurelle des entreprises



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Dans cette publication, la santé est définie au sens large. Les activités produisant des biens et services de santé sont identifiées sur la base de la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA). Dans le détail, les activités suivantes sont retenues :

- activités de soins (secteur intra-muros, secteur ambulatoire) ;
- services pour la santé humaine (laboratoires médicaux, ambulances) ;
- industrie (fabrication de produits pharmaceutiques, d'instruments médicaux ou de matériel de soins) ;
- commerce de gros et de détail (produits pharmaceutiques ou médicaux) ;
- assurances sociales et organisations pour la santé.

Par ailleurs, étant donné leur importance dans l'économie genevoise, les organisations internationales en lien avec la santé sont prises en compte dans les activités des organisations pour la santé.

LA MOITIÉ DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR INTRA-MUROS

Le secteur intra-muros groupe 16 566 EPT, soit la moitié du total des emplois du domaine de la santé. Dans ce secteur, les établissements de santé sont les principaux fournisseurs d'emplois : hôpitaux (7 369 EPT), cliniques spécialisées (3 042 EPT) et établissements médico-sociaux (3 788 EPT).

Le secteur ambulatoire occupe près d'un quart (7 925 EPT) des emplois de la santé. La majorité est constituée des activités des médecins et des dentistes (4 410 EPT), puis viennent les soins à domicile (1 336 EPT).

Le quart restant concerne des activités en dehors des soins. Les organisations pour la santé cumulent un nombre d'emplois particulièrement important dans le canton (3 735 EPT), en raison principalement de la présence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De son côté, le commerce de détail (1 685 EPT) est essentiellement incarné par les pharmacies.

L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL CARACTÉRISE LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Le taux moyen d'occupation (ratio entre le nombre d'EPT et le nombre d'emplois, qui permet de mettre en évidence l'importance du travail à temps partiel) est de 81 % dans le domaine de la santé, alors qu'il est de 85 % dans l'ensemble de l'économie genevoise. Le temps partiel est particulièrement répandu dans le secteur ambulatoire : le taux moyen d'occupation y est de 71 % (femmes : 66 % ; hommes : 85 %).

Les activités dans lesquelles le temps partiel est le plus répandu sont aussi celles qui comptent les proportions de femmes les plus importantes.

UNE MAJORITÉ DE FEMMES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Alors que dans l'ensemble de l'économie elles représentent 40 % des EPT, les femmes occupent près de sept postes sur dix dans le domaine de la santé. Elles sont nettement majoritaires dans les activités de soins : 69 %, tant dans le secteur ambulatoire que dans l'intra-muros. Dans ce dernier, la proportion varie selon les types d'établissement : 79 % dans les établissements médico-sociaux (EMS), 68 % dans les hôpitaux et cliniques, et 62 % dans les établissements pour personnes handicapées (EPH).

La part de femmes est également élevée dans le commerce de détail (75 %). Elles sont ainsi nettement plus présentes dans le commerce de détail d'articles de santé que dans les autres types de commerce de détail (54 % des EPT).

Le constat est similaire pour les autres activités du domaine de la santé, même les activités où les hommes sont largement plus nombreux. Par exemple, dans l'industrie, les femmes représentent 47 % des EPT dans les activités liées à la santé, contre 31 % dans le reste des activités industrielles. Dans le commerce de gros, la proportion passe de 47 % à 37 %.

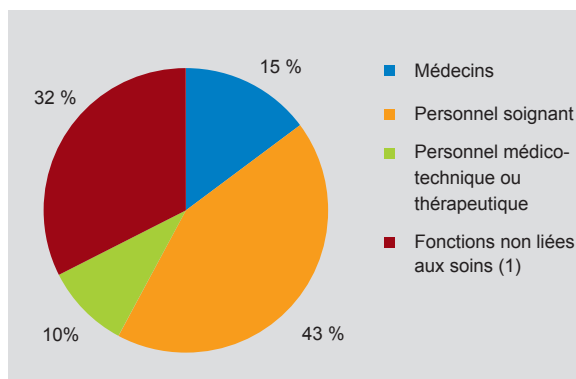
INTRA-MUROS ET AMBULATOIRE : LA PLUS GRANDE PART DES EMPLOIS SONT DEDIÉS AUX SOINS

Dans les hôpitaux et cliniques du canton de Genève, environ sept emplois sur dix sont dédiés aux soins en 2014 (personnel soignant : 43 % ; médecins : 15 % ; personnel médico-technique ou thérapeutique : 10 %).

Répartition des emplois exprimés en équivalent plein temps dans les hôpitaux et cliniques, selon la fonction, en 2014

Moyenne annuelle

Canton de Genève



(1) Services sociaux, personnel de maison, services logistiques et techniques, personnel administratif.

Source : OFS - Statistique administrative des hôpitaux

Dans les établissements médico-sociaux (EMS), 68 % des emplois sont consacrés aux soins (infirmiers, aides-soignants, par exemple) ; le secteur socio-hôtelier (cuisiniers, personnel administratif) groupe les 32 % restant. Dans le secteur des soins, 24 % des employés n'ont pas de formation post-obligatoire, contre 59 % dans le secteur socio-hôtelier.

Dans les établissements pour personnes handicapées, deux tiers des emplois (68 %) sont occupés par des éducateurs ou des thérapeutes.

Concernant l'aide et les soins à domicile en 2014, 35 % des postes sont occupés par des personnes ayant achevé une formation HES ou une formation professionnelle supérieure dans le domaine de la santé, alors que 30 % n'ont pas de diplôme. La plupart de ces dernières ont toutefois suivi un cours de base dans le registre de l'aide et des soins (par exemple, cours de base de la Croix-Rouge).

LES MÉDECINS EN EXERCICE

Parmi les 2975 médecins en exercice dans le canton de Genève à la fin 2014, 60% pratiquent leur activité principale en ambulatoire (pratique privée), 39% dans le domaine hospitalier et 1% dans un autre secteur (par exemple, assurances ou associations).

La médecine interne générale (27 %, y compris les médecins praticiens), la psychiatrie/psychothérapie (16 %) et la pédiatrie (7 %) sont les disciplines les plus courantes parmi la quarantaine de spécialisations recensées, tant dans le secteur ambulatoire que dans l'hospitalier. La gynécologie pour le secteur ambulatoire et l'anesthésiologie pour le secteur hospitalier arrivent en quatrième position.

Médecins en exercice selon les disciplines principales les plus courantes, par secteur d'activité, en 2014 (1)		
Au 31 décembre Canton de Genève		
	Effectif	Part, en %
Secteur ambulatoire	1 745	100,0
Médecine interne générale (2)	503	28,8
Psychiatrie et psychothérapie	326	18,7
Pédiatrie	105	6,0
Gynécologie et obstétrique	101	5,8
Ophtalmologie	72	4,1
Psychiatrie d'enfant	68	3,9
Radiologie	55	3,2
Dermatologie et vénéréologie	54	3,1
Autres	461	26,4
Secteur hospitalier	867	100,0
Médecine interne générale (2)	199	23,0
Psychiatrie et psychothérapie	91	10,5
Pédiatrie	69	8,0
Anesthésiologie	64	7,4
Radiologie	34	3,9
Gynécologie et obstétrique	33	3,8
Neurologie	28	3,2
Chirurgie	27	3,1
Autres	322	37,1

(1) Non compris les médecins sans discipline principale.

(2) Y compris les médecins praticiens.

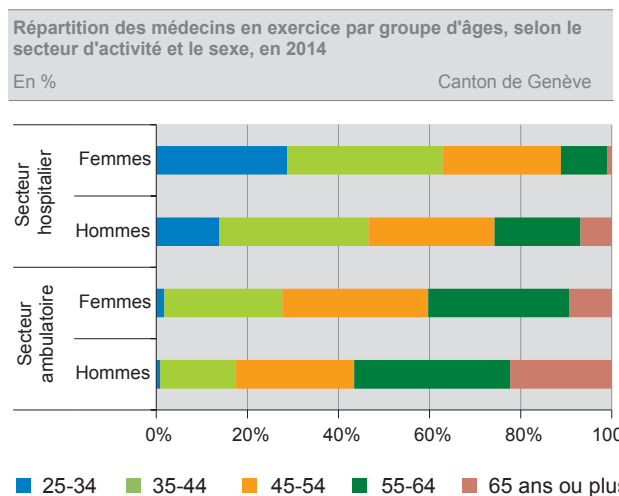
Source : Fédération des médecins suisses

La proportion de femmes parmi les médecins a fortement augmenté ces dernières années. Elle est de 44 % en 2014, alors qu'elle n'était que de 30 % vingt ans plus tôt. Elles sont notamment plus nombreuses dans les spécialisations de psychiatrie d'enfant (69 %) ou de pédiatrie (67 %).

En raison d'une forte proportion de femmes chez les étudiants et les diplômés, la féminisation de la profession devrait se poursuivre.

Par ailleurs, la structure par âge est différente selon le secteur d'activité. Dans le secteur hospitalier, les médecins sont plus jeunes : la majorité d'entre eux (54 %) sont âgés de moins de 45 ans, alors que cette proportion n'est que de 22 % dans le secteur ambulatoire. Cet écart s'explique surtout par le fait que la formation postgraduée se déroule essentiellement en milieu hospitalier.

Dans le secteur ambulatoire, 17 % des médecins sont âgés de 65 ans ou plus.



Source : Fédération des médecins suisses

LES ACTIVITÉS DU DOMAINE DE LA SANTÉ RÉPARTIES SUR LE TERRITOIRE

Les activités de la santé sont présentes sur une grande partie du territoire genevois. En effet, près des trois quarts des 475 sous-secteurs du canton de Genève comptent des emplois dans le domaine. Cela s'explique par le fait que les activités du secteur ambulatoire se situent au plus proche de la population.

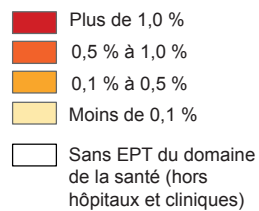
Cependant, ces activités, comme les autres activités du domaine de la santé, se concentrent aux alentours des établissements hospitaliers, qui agissent comme des pôles d'attraction. Ainsi, la zone proche des HUG regroupe de nombreuses zones avec une proportion importante d'EPT liés à la santé. C'est également le cas dans la commune de Meyrin, qui abrite un important centre hospitalier.

Nombre d'EPT dans les hôpitaux et cliniques

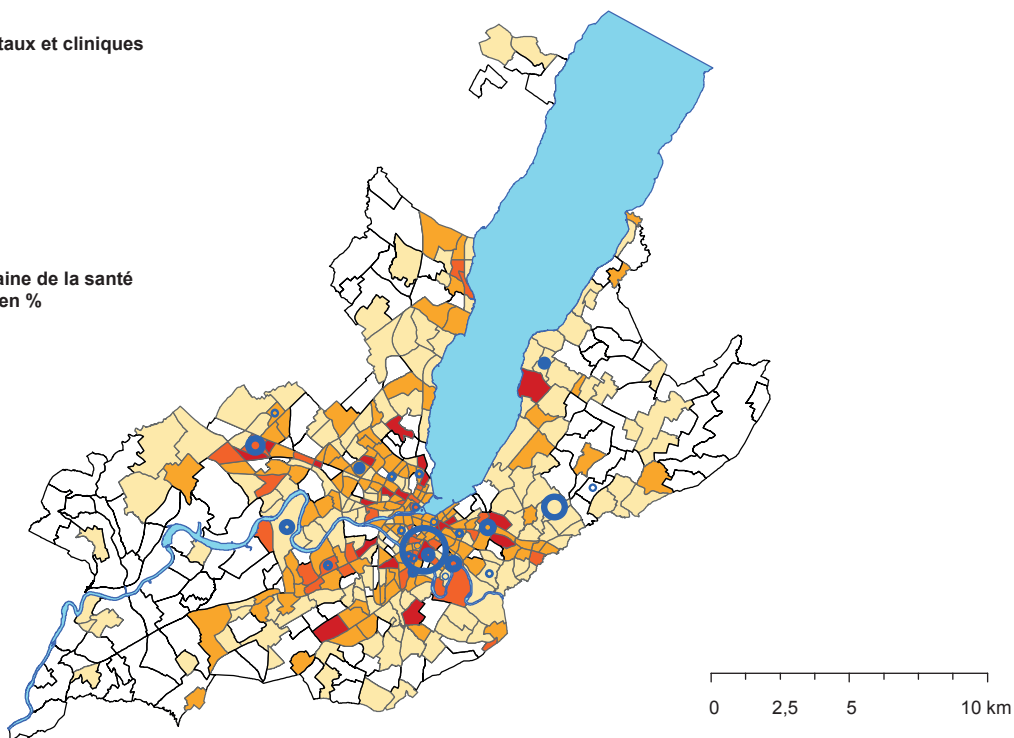


Total canton : 10 511

Répartition des EPT du domaine de la santé (hors hôpitaux et cliniques), en %



Total canton : 100 %



Source : OFS / OCSTAT - Statistique structurelle des entreprises • Fond de carte : SEMO

© OCSTAT 2016

MÉTHODOLOGIE

Dans cette publication, plusieurs sources de données statistiques sont utilisées afin d'offrir une vision de l'emploi dans le domaine de la santé la plus complète possible.

La **statistique structurelle des entreprises (STATENT)** est réalisée chaque année par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour objectif de suivre l'évolution de la structure de l'emploi. Elle comprend l'ensemble des entreprises et des personnes qui figurent dans les registres de l'AVS, c'est-à-dire qui sont assujetties à l'obligation de cotiser à l'AVS. Chaque personne qui exerce une activité professionnelle indépendante ou salariée dont le revenu est obligatoirement soumis à une cotisation AVS représente un emploi. Les emplois sont rattachés à l'établissement où l'activité est exercée.

L'activité économique est attribuée à l'établissement selon la nomenclature générale des activités économiques (NOGA). Par conséquent, quelles que soient les professions exercées au sein de l'établissement, l'ensemble des emplois sont classés dans la même activité économique, celle de l'établissement.

Les résultats de 2013 sont provisoires.

D'autres sources de données permettent de décrire plus en détail les professions ou fonctions exercées dans les secteurs intra-muros (hôpitaux, cliniques, EMS, EPH) et ambulatoire (aide et soins à domicile, médecins).

La **statistique des hôpitaux**, réalisée par l'OFS, porte sur l'infrastructure, le personnel et les comptes des hôpitaux et cliniques. Les établissements entrant dans le champ de la statistique à Genève sont, d'une part, les établissements publics médicaux (EPM) – composés des Hôpitaux universitaires de Genève et des cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana – et, d'autre part, les cliniques privées.

La **statistique des institutions médico-sociales**, réalisée par l'OFS, renseigne sur l'offre de prestations, le personnel, les personnes hébergées et les comptes des établissements médico-sociaux (EMS) et des établissements pour personnes handicapées (EPH).

La **statistique de l'aide et des soins à domicile**, réalisée par l'OFS, dénombre le personnel, les clients et les comptes d'exploitation des organisations publiques ou privées, ainsi que les infirmières et infirmiers indépendants, délivrant des prestations d'aide et de soins à domicile.

Pour ces trois statistiques, toutes les personnes qui ont disposé d'un contrat de travail avec l'établissement au cours de l'année sont prises en compte. Les emplois exprimés en équivalent plein temps (EPT) sont calculés selon le nombre d'heures de travail rémunérées durant l'année.

La **statistique médicale de la Fédération des médecins suisses (FMH)** contient des informations sur les médecins en activité et leurs caractéristiques (âge, sexe, secteur d'activité).

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

- sur les établissements de santé : http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=14_02_1
- sur les médecins en exercice : http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=14_02_2
- sur le domaine de l'emploi : http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=06_02

Département présidentiel

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Roland Rietschin

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé

à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2016. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 16 – JUILLET 2016

06.07.2016

